

Ces facteurs qui menacent les petites piscicultures



Au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, la santé des poissons ne dépend pas uniquement du travail des pisciculteurs. Une nouvelle revue scientifique montre que maladies, qualité de l'eau, pratiques d'élevage et faiblesse des services sanitaires s'entremêlent. Pour protéger les fermes, les auteurs appellent à une réponse collective.

MAURITANIE-SÉNÉGAL

Vers une aire marine protégée commune



CÔTE D'IVOIRE

Le MIRAH renforce les capacités des acteurs aquacoles



Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), à travers sa Direction des Services Vétérinaires et du Bien-être Animal (DSVBA), a organisé récemment un atelier de renforcement des capacités consacré aux dispositifs de surveillance sanitaire, de biosécurité, de diagnostic et d'alerte précoce dans le secteur aquacole à Grand-Bassam.

ÉLEVAGE

d'Afrique

INFO

Pour l'Élevage, la Pêche et les Chaînes de valeur

N°103 du Mardi 08 au Lundi 14 septembre 2026 - Prix: 300 Fcfa

Hebdomadaire

CÔTE D'IVOIRE / REPOS BIOLOGIQUE

Sidi Touré lance la fermeture ciblée des eaux continentales

Agir pour notre
Souveraineté Alimentaire



Entrée en vigueur le 1er septembre 2026, la fermeture ciblée des eaux continentales a officiellement été lancée par le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiemoko Touré, vendredi 04 septembre 2026 dans la localité de Taabo.

CÔTE D'IVOIRE

Le MIRAH renforce les capacités des acteurs aquacoles

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), à travers sa Direction des Services Vétérinaires et du Bien-être Animal (DSVBA), a organisé récemment un atelier de renforcement des capacités consacré aux dispositifs de surveillance sanitaire, de biosécurité, de diagnostic et d'alerte précoce dans le secteur aquacole à Grand-Bassam.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte marqué par l'intensification des activités aquacoles. L'augmentation des densités d'élevage, la multiplication des mouvements d'animaux et des intrants, ainsi que l'accroissement des échanges constituent autant de facteurs susceptibles



de favoriser l'émergence et la propagation des maladies. Face à ces enjeux, l'atelier a permis de renforcer les capacités des

agents du MIRAH, du SICOSAV et des laboratoires du LANADA, ainsi que celles des pisciculteurs, autour des principaux ou-

tils et mécanismes de prévention, de détection et de gestion des risques sanitaires. A cette occasion, Mme Fadiga Haïda Kaly, Conseillère Technique, représentant Sidi Tiémoko Touré, Ministre des Ressources Ani-

males et Halieutiques, a réaffirmé l'engagement de l'État à accompagner le développement et la transformation durable de la filière aquacole. Elle a particulièrement insisté sur la nécessité de privilégier une approche fondée sur l'anticipation et la prévention, afin de faire évoluer le dispositif national d'une gestion essentiellement réactive des crises sanitaires vers un système de surveillance proactif, structuré et performant. Organisé dans le cadre du programme FISH4ACP, cet atelier a bénéficié de l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que du soutien financier de l'Union européenne et du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Par Sandrine KOUADJO
et MIRAH

MADAGASCAR

Des dizaines de voleurs de bétails arrêtés



Les forces armées malgaches, selon APANews, ont mené une opération contre un groupe d'une quarantaine de voleurs de bétail -dahalo après le vol de 70 bovins zébus à Ampasipotsy-Ambatolahihazo, dans la commune rurale de Maroharona, district de Tsiroanomandidy, région de Bongolava, faisant trois morts parmi les bandits et permettant la récupération de l'ensemble du bétail. Cette opération a été déclenchée par les Forces armées malgaches, dans la nuit de jeudi 03 septembre 2026, après l'attaque au cours de laquelle des dahalo avaient emporté 70 zébus. Des militaires, appuyés par des membres de communauté villa-

geoise, ont organisé une embuscade et lancé la poursuite des assaillants sur la base de renseignements recueillis localement, selon l'état-major des armées malgaches. Un affrontement violent a ensuite opposé les forces engagées aux dahalo. Trois d'entre eux ont été tués, tandis que les autres ont réussi à prendre la fuite. Les recherches se poursuivaient pour retrouver les fugitifs. L'opération a surtout permis de récupérer les 70 zébus volés, qui ont été restitués à leurs propriétaires. À Madagascar, le terme dahalo désigne communément les auteurs de vols de bétail et, dans son usage sécuritaire contemporain, les groupes de bandits impliqués

dans les razzias de zébus. Le phénomène, historiquement associé au vol de bétail dans plusieurs régions rurales, a évolué dans certains secteurs vers un banditisme organisé et armé, donnant régulièrement lieu à des opérations des forces de sécurité. L'opération de Maroharona illustre ainsi la réponse des autorités face aux razzias de bétail : intervention des forces armées, mobilisation du fokonolona, poursuite des assaillants et récupération du cheptel avant sa restitution aux propriétaires.

Par Amy S.

NIGERIA

Ouverture d'un centre d'élevage pour améliorer la santé animale

Un centre d'élevage pour améliorer la santé animale a été inauguré à Jaba-Jaba, dans la zone de gouvernement local de Maiha, dans l'État d'Adamawa, en présence du ministre du Développement de l'élevage, Idi Mukhtar Maiha, ont indiqué les. Cette infrastructure a été mise en service par le gouvernement nigérian par le biais du Projet d'appui à la productivité et à la résilience de l'élevage (L-PRES), pour renforcer les services de quarantaine, la surveillance sanitaire animale et la circulation sécurisée du bétail le long de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun. Centre de repos stratégique pour les animaux, il offre un point organisé où le bétail en transit peut être temporairement détenu, inspecté et soumis à des procédures sanitaires et de quarantaine appropriée avant de poursuivre son déplacement. Le Ministre Idi Mukhtar Maiha estime que « cette installation représente un autre investissement important du gouvernement fédéral dans la construction d'un secteur de l'élevage moderne et résilient,

Par MYNA



NIGER

Plus de cinq mille animaux saisis

Un important convoi de bétail a été intercepté, récemment, à la périphérie de Tahoua, au Niger. Au total, 5 171 animaux ont été saisis provisoirement et 142 personnes interpellées. Une enquête est ouverte pour déterminer l'origine et la destination du troupeau, selon l'Agence Nigérienne de Presse qui donne l'info.

Il était environ 3 heures du matin, selon cette agence, lorsque les Forces de défense et de sécurité nigériennes, en patrouille dans la périphérie de la ville de Tahoua, ont été alertées d'un mouvement massif de bétail allant de l'ouest vers l'est de la ville. Sur la base de ces renseignements, les éléments en patrouille ont intercepté le convoi et interpellé les 142 in-



dividus qui conduisaient les animaux. L'opération a permis de mettre la main sur un important

troupeau dont la provenance et la destination restent, pour l'heure, à établir. Le décompte effectué par les services compétents révèle l'ampleur de la saisie. Le troupeau est constitué de : 2 055 bovins, 3 085 ovins, 16 ânes, 15 caprins. Soit un total de 5 171 animaux, toutes catégories confondues. Cette importante concentration de bétail, associée à son déplacement inhabituel, a suscité des interrogations auprès des autorités régionales. Réuni le 25 août 2026 sous la présidence du gouverneur de la région de Tahoua, le Conseil régional de sécurité a décidé de maintenir la saisie provisoire du troupeau, afin de permettre aux services compétents de mener les investigations nécessaires. L'objectif est notamment de déterminer l'origine exacte du bétail, son itinéraire ainsi que sa destination présumée, conformément à la législation nigérienne et aux engagements internationaux du Niger. À ce stade, aucune conclusion définitive n'est donc établie quant à l'origine des animaux. Les investigations doivent permettre de faire la lumière sur les circonstances de leur déplacement. Face à cette situation, le gouverneur de Tahoua a lancé un appel aux citoyens nigériens ayant été victimes de vol ou d'enlèvement de bétail. Les éventuelles victimes sont invitées à se rapprocher des services compétents afin de participer à une éventuelle procédure d'identification des animaux saisis. Cette démarche pourrait permettre de déterminer si une partie du troupeau correspond à des animaux déclarés volés ou disparus. Une opération qui met en lumière les enjeux de sécurisation du cheptel. Au-delà de l'ampleur de la saisie, cette opération rappelle l'importance de la sécurisation des mouvements de bétail dans une région où l'élevage constitue une activité économique et sociale majeure. L'identification de l'origine des animaux constitue désormais l'un des principaux enjeux de l'enquête. Les autorités devront notamment établir les responsabilités éventuelles et déterminer le statut juridique du troupeau. En attendant les conclusions des investigations, le bétail reste sous saisie provisoire. Les 142 personnes interpellées devront également être entendues par les services compétents dans le cadre de la procédure en cours.

MAURITANIE-SÉNÉGAL

Vers une aire marine protégée commune

La Mauritanie et le Sénégal ont franchi une nouvelle étape dans leur coopération environnementale avec la tenue récemment à Dakar, d'un atelier inter-États consacré à la conception d'une future Zone de conservation marine transfrontalière (ZCMT), destinée à renforcer la protection des écosystèmes et la gestion durable des ressources marines partagées.

La rencontre a réuni des experts techniques et financiers, des organismes de recherche ainsi que des représentants d'organisations sous-régionales et régionales les 27 et 28 août 2026. Elle s'inscrit dans la volonté des deux pays de mettre en place un cadre commun de conservation et de gouvernance d'un espace maritime caractérisé par une biodiversité exceptionnelle et d'importantes ressources halieutiques. La zone concernée bénéficie notamment de l'upwelling, un phénomène océanographique qui fait remonter vers la surface des eaux profondes riches en nutriments. Ce mécanisme contribue à faire de cette partie de l'Atlantique l'un des



systèmes océaniques les plus productifs au monde, tout en étant particulièrement vulnérable aux pressions exercées sur les écosystèmes marins.

Des critères communs pour une gestion concertée

Lors de la première journée, les participants ont dressé un état des lieux de la zone transfrontalière, présenté les mécanismes de coopération existants et examiné les données scientifiques disponibles sur les écosystèmes, les ressources naturelles et les enjeux socio-économiques. Des travaux de groupe ont ensuite permis d'identifier les principaux

critères devant guider la définition des priorités de conservation, ainsi que les défis liés à la gestion, à la gouvernance et à la mobilisation des acteurs. La deuxième journée a été consacrée à la finalisation de ces critères communs. Les discussions ont notamment débouché sur l'élaboration d'une feuille de route budgétisée sur une période d'un an, précisant les actions prioritaires à mener, ainsi que les rôles et responsabilités des différentes institutions concernées et des partenaires techniques et financiers potentiels.

Vers un comité technique

conjoint

L'atelier constitue ainsi une étape importante vers l'établissement d'un mécanisme conjoint de conservation et de gestion durable des ressources marines entre la Mauritanie et le Sénégal. Les travaux doivent notamment permettre la mise en place d'un comité technique conjoint, chargé d'assurer le suivi de la mobilisation des ressources, de la coordination des actions et de la communication entre les différentes parties prenantes dans les deux pays.

Source : Apanews

Par Aristide KOFFI

CÔTE D'IVOIRE / REPOS BIOLOGIQUE

Sidi Touré lance la fermeture ciblée des eaux continentales

Entrée en vigueur le 1er septembre 2026, la fermeture ciblée des eaux continentales a officiellement été lancée par le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiemoko Touré, vendredi 04 septembre 2026 dans la localité de Taabo.

C'était lors d'une cérémonie marquée par des actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs autour de la mesure interdisant temporairement l'usage des filets maillants et des nasses. La Côte d'Ivoire a commencé en 2023 une politique de fermeture saisonnière des pêches, appelée « repos biologique ». Elle vise à réduire la pression de pêche pendant les périodes sensibles pour la reproduction et la croissance des espèces. Cette mesure sert à gérer les ressources de façon durable. Elle aide la reproduction des géniteurs, la croissance des

jeunes poissons et la reconstitution naturelle des stocks halieutiques. A Taabo, le Ministre des ressources Animales et Halieutiques, Sidi Touré, a expliqué aux acteurs l'importance de cette mesure qui s'inscrit dans un contexte de pêche durable. Elle consiste à pêcher de manière responsable, c'est-à-dire, pratiquer cette activité de sorte à préserver les espèces et favoriser une réserve pour les années à venir. « La fermeture ciblée des eaux continentales est une fermeture sélective instaurée par l'état dans le but de permettre aux pêcheurs de vivre de leur activité malgré la fermeture des pêches. Il s'agit en effet de contrôler les engins utilisés, comme les filets pour la pêche afin de favoriser une pêche durable. Elle acompte au nombre des mesures mises en place pour protéger les animaux marins de nos eaux continentales », a expliqué le ministre. Cette deuxième phase du repos biologique 2026 concerne les lacs de Kossou, Buyo, Soubré et Taabo, ainsi que



dans les cours d'eau adjacents. Elle dure du 1er septembre au 30 octobre 2026. Pendant cette période, les pêcheurs ne peuvent

pas utiliser les filets maillants ni les nasses. Cette mesure vise à permettre une pêche durable et responsable.

cheurs sur les buts biologiques, économiques et sociaux de cette mesure. La cérémonie a également permis de montrer l'engagement des pêcheurs à respecter la fermeture par une remise symbolique d'engins interdits au ministre. La cérémonie a contribué au renforcement de la gestion locale à travers la participation des autorités administratives, des collectivités, des services techniques, des forces de défense et de sécurité, des organisations de pêcheurs, des mareyeuses et des communautés riveraines. Depuis sa mise en place en 2023, le repos biologique a donné des résultats prometteurs. Selon la déclaration du gouvernement sur le repos biologique 2026, les captures totales dans les eaux sous juridiction ivoirienne sont passées de 85 727 tonnes en 2022 à 102 873 tonnes en 2025. Cela représente une hausse d'environ 20 %. Ces résultats montrent qu'il faut continuer les efforts de conservation, tout en ajustant les façons de faire selon les réalités des différentes pêcheries.

Une croissance de 20% de capture de poisson entre 2022 et 2025

« La gestion durable de la pêche est une mesure très importante pour la communauté de pêche ivoirienne. Instaurée par le gouvernement, elle permet de pêcher tout en gardant assez de ressources pour que l'activité continue pour les générations futures. La pêche durable consiste également à interdire les mauvaises pratiques comme l'utilisation de produits illicites et de matériels non adaptés », a-t-il ajouté. Cette cérémonie a permis au ministre de mettre en avant le lancement de la deuxième phase du repos biologique 2026 dans les eaux continentales. Il a rappelé aux acteurs que l'interdiction des filets maillants et des nasses s'appliquera du 1er septembre au 31 octobre 2026 sur les lacs de Kossou, Buyo, Soubré et Taabo, ainsi que sur leurs cours d'eau adjacents. Il a aussi informé les pé-

Par Sandrine KOUADJO



Pour joindre *Élevage d'Afrique*
appelez aux numéros suivants:

(+ 225) 27 22 23 87 66 - (+ 225) 07 07 87 98 43
(+ 225) 05 06 91 97 36 - (+ 225) 01 52 83 72 72

ÉLEVAGE
d'Afrique INFO

AFRIQUE DE L'OUEST

Ces facteurs qui menacent les petites piscicultures

Au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, la santé des poissons ne dépend pas uniquement du travail des pisciculteurs. Une nouvelle revue scientifique montre que maladies, qualité de l'eau, pratiques d'élevage et faiblesse des services sanitaires s'entremêlent. Pour protéger les fermes, les auteurs appellent à une réponse collective.

gestion des aliments, faible bio-sécurité, dégradation de l'eau ou exposition à des effluents agricoles et urbains. Dans les systèmes intégrant poissons, cultures et parfois élevage, les nutriments peuvent être mieux valorisés. Mais les bassins risquent aussi de recevoir des pesticides, des matières organiques, des bactéries ou d'autres contaminants provenant des activités environnantes. La ferme doit donc être considérée comme une partie d'un écosystème plus vaste. Un pisciculteur peut appliquer de bonnes pratiques sans maîtriser la qualité de l'eau qui arrive dans son bassin, les rejets situés en amont ou les mouvements d'animaux entre exploitations.

Des maladies encore insuffisamment documentées

Les informations disponibles concernent principalement les infections bactériennes et parasitaires. Les connaissances restent beaucoup plus limitées pour les virus, les champignons, les co-infections et la résistance aux antimicrobiens. Les auteurs insistent toutefois sur une précaution importante : lorsqu'une maladie n'est pas documentée, cela ne signifie pas qu'elle est absente. Cela peut simplement traduire un manque de surveillance, de tests ou de publications. Dans de nombreuses zones, le diagnostic repose encore sur les signes visibles. Cette méthode peut orienter l'éleveur, mais elle ne permet pas toujours de distinguer

Des risques qui dépassent les limites de la ferme

L'étude montre que les maladies ne résultent généralement pas d'un facteur unique. Elles peuvent apparaître lorsque plusieurs difficultés se cumulent : forte densité de poissons, alevins de qualité sanitaire incertaine, mauvaise



une infection bactérienne d'une maladie virale, d'un problème parasitaire ou d'un stress lié à l'eau. Le recours à des médicaments sans confirmation peut alors entraîner des dépenses inutiles et favoriser la résistance aux antimicrobiens.

Passer de l'urgence à la prévention

Pour les chercheurs, la solution ne consiste pas seulement à demander aux producteurs d'améliorer leurs pratiques. Elle suppose aussi de renforcer les laboratoires, les services de conseil, la formation et la coordination entre autorités vétérinaires, administrations de l'aquaculture, chercheurs et organisations de pisciculteurs. La revue propose notamment de créer un réseau de fermes senti-

nelles volontaires. Ces exploitations pourraient signaler régulièrement les mortalités et participer au prélèvement de poissons, d'eau, de sédiments ou d'aliments. Des outils de diagnostic adaptés au terrain permettraient ensuite de confirmer rapidement les causes probables. Les résultats devraient être communiqués aux producteurs afin qu'ils puissent modifier leurs pratiques et éviter que la maladie ne se propage.

Une responsabilité régionale

Les auteurs recommandent également de mutualiser les compétences entre pays. Des formations communes, des laboratoires de référence, des protocoles harmonisés et des systèmes compatibles de partage des données

permettraient de réduire les coûts et de détecter plus tôt les menaces émergentes. Cette approche correspond pleinement au principe One Health : la santé des poissons est liée à celle de l'environnement, des producteurs et des consommateurs. L'étude porte sur trois pays et ne représente donc pas toute l'Afrique de l'Ouest. Elle livre néanmoins un message clair : le développement de l'aquaculture ne peut pas reposer uniquement sur la construction de nouveaux bassins ou l'augmentation des densités. Sans surveillance sanitaire, diagnostics accessibles et eau de qualité, les petits pisciculteurs resteront seuls face à des risques qu'ils ne peuvent pas contrôler entièrement.

Source : Africavet

POUR MODERNISER L'ELEVAGE

La Guinée annonce l'importation de 2 500 bovins brésiliens



Le ministre de l'Élevage, Alpha Bacar Barry, a annoncé récemment un ambitieux programme d'importation de 2 500 bovins de race améliorée en provenance du Brésil. Cette initiative vise à moderniser le secteur de l'élevage et à renforcer durablement sa contribution à l'économie guinéenne. S'adressant aux éleveurs, le ministre a défendu une vision fondée sur la transformation de l'élevage traditionnel en une véritable activité économique, capable de générer des revenus, de créer des emplois et d'offrir davantage

d'opportunités aux jeunes. Pour Alpha Bacar Barry, le développement de l'agriculture et de l'élevage doit nécessairement s'appuyer sur un modèle économique rentable. « C'est la première fois que vous entendez un ministre de l'Élevage parler d'affaires. Pour moi, il n'y a pas d'agriculture s'il n'y a pas d'affaires. Il n'y a pas d'élevage s'il n'y a pas d'affaires. Si les gens ne gagnent pas d'argent là-dedans, personne ne fait du social », a-t-il déclaré. A travers ce programme, le gouvernement entend notamment favoriser

l'installation de jeunes dans le secteur et les accompagner dans la création d'entreprises d'élevage viables. L'objectif est de faire de l'activité un véritable moteur de création de richesses et d'emplois. L'arrivée annoncée de ces bovins brésiliens s'inscrit ainsi dans une stratégie plus large de modernisation du cheptel et de professionnalisation de la filière, avec l'ambition de renforcer sa productivité et sa rentabilité, selon mediaguinee.com.

Par Amy SANGARE

FILIÈRE AVICOLE

Le britannique Asset Green étoffe son portefeuille agricole en Afrique

En Afrique, la plupart des pays sont importateurs nets de produits alimentaires. Les efforts croissants des États pour réduire cette dépendance à travers le développement des capacités de production au niveau local, créent des opportunités d'investissement pour les opérateurs locaux comme étrangers.



L'entreprise Agrium Capital, filiale dédiée à l'agroalimentaire de la société britannique de capital investissement Asset Green, vient de s'engager dans un projet d'investissement dans l'industrie avicole au Ghana. Le

28 août, l'entreprise a participé à la signature d'un accord cadre impliquant les autorités ghanéennes et d'autres partenaires, notamment le Tony Blair Ins-

titute, spécialisé dans le conseil en gouvernance, ainsi que Petra Pension Trust et Axis Pension Trust, deux gestionnaires ghanéens de fonds de pension. D'un

coût total annoncé de 270 millions USD (151 672 500 000 Franc CFA), le projet doit couvrir plusieurs maillons de la chaîne de valeur, dont la production d'aliments pour volailles, les couvoirs, l'élevage commercial, la transformation, les infrastructures de chaîne du froid et la distribution. Selon l'Agence ghanéenne de presse (GNA), il sera développé à travers un processus de conception et de développement exclusif qui devrait durer 10 à 12 mois. Cette opération au Ghana n'est pas sans rappeler des approches d'investissement similaires menées récemment dans le secteur agricole d'autres pays africains, en l'occurrence le Nigeria et l'Éthiopie.

compte ainsi trois projets agroalimentaires annoncés en Afrique depuis février 2025, dans trois marchés et plusieurs filières agricoles. Leur valeur cumulée atteint 1,366 milliard USD, sous réserve de la concrétisation de ces programmes.

Des marchés déficitaires qui offrent des opportunités d'investissement

Au-delà des différences entre les filières ciblées, ces trois opérations présentent un même point commun : elles interviennent sur des marchés où l'offre locale reste insuffisante pour couvrir la demande et où les gouvernements cherchent à réduire la dépendance aux importations. Au Ghana, par exemple, la consommation de viande de poulet est évaluée à près de 340 000 tonnes par an selon les données officielles, tandis que les importations atteignent près de 270 000 tonnes, pour une facture estimée à environ 400 millions USD par an. Au Nigeria, l'enjeu est similaire dans l'industrie laitière. Le pays fait face à une production locale insuffisante qui couvre moins de 40 % de la consommation estimée à près de 2 millions de tonnes de produits laitiers par an, selon la FAO. D'après l'organisation onusienne, le Nigeria a par exemple importé près de 103 000 tonnes de produits laitiers d'une valeur atteignant environ 317 millions \$ (178 074 750 000 Franc CFA) en 2024 pour combler son déficit de production. En Éthiopie, la production locale ne permet pas non plus de couvrir entièrement les besoins du marché, ce qui conduit le pays à recourir aux importations. D'après la FAO, le pays des négus a importé pour près de 7 400 tonnes de produits laitiers en moyenne par an entre 2020 et 2024. Sur la période considérée, la facture de ces achats s'est élevée à 23 millions USD (12 920 250 000 Franc CFA) en moyenne par an. Ces déficits offrent ainsi à Asset Green des marchés où le développement de capacités locales de production, de transformation et de distribution peut répondre à une demande déjà existante.

Source : Agenceecofin

TABLE RONDE AU RWANDA Des pays africains veulent intensifier leurs efforts pour la production animale

Des pays africains ont décidé d'intensifier leurs efforts pour transformer la production animale, lors d'une table ronde qui s'est tenue le jeudi 3 septembre 2026 au Rwanda, a rapporté capitalfm.africa.

Initiative de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-IBAR) et accueillie par l'Organisation internationale Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), cette réunion s'est tenue dans le cadre du Forum des systèmes alimentaires africains à Kigali, au Rwanda. Des ministres et des représentants du Nigeria, de l'Ouganda, du Niger, du Mali, du Malawi, du Rwanda et de l'Éthiopie, ont pris part aux travaux aux côtés de l'ancien président du Botswana, Mokgweetsi Masisi. Les participants ont profité de l'occasion pour réfléchir sur les possibilités de réduire la forte dépendance du continent aux importations alimentaires, indiquant que libérer le potentiel du secteur nécessitera des investissements, des échanges commerciaux et des systèmes de santé animale coordonnés au-delà des frontières. Appolinaire Djikeng, directeur général de l'Institut international de recherche sur l'élevage

(ILRI), a déclaré que l'Afrique disposait déjà de nombreuses technologies et connaissances nécessaires pour transformer la production animale, mais qu'elle manquait d'échelle pour combler l'écart entre la production nationale et les importations. Selon lui, l'Afrique ne manque pas de solutions pour son secteur de l'élevage. Ce qui lui manque, c'est l'échelle et la productivité », ajoutant que combler le déficit entre la production et les importations serait essentiel pour libérer le potentiel plus large de l'agro-industrie africaine, estimé à 1 000 milliards de dollars par an. Les ministres se sont concentrés sur la manière de transposer les interventions en matière d'élevage, depuis l'amélioration de la génétique et de l'alimentation animale jusqu'aux programmes de vaccination et de santé animale, de projets pilotes concluants vers des systèmes nationaux et régionaux à grande échelle. Ils ont aussi identifié cinq domaines nécessitant une ac-

tion urgente, notamment un financement adapté aux cycles de production animale, un commerce transfrontalier facilité et des systèmes de contrôle des maladies plus robustes. Ils ont également plaidé pour de meilleures données sur l'élevage, notamment l'identification et la traçabilité des animaux ; une meilleure reconnaissance de l'élevage au sein des structures et des budgets des gouvernements nationaux ; et un renforcement de l'apprentissage entre pairs des pays africains. Ces discussions alimenteront le programme proposé de chaîne de valeur intégrée régionale de l'élevage (IRLVC), une initiative décennale qui s'étend jusqu'en 2035 et qui est menée par l'UA-IBAR. Le programme soutient déjà plus de 30 projets régionaux, notamment le développement du marché laitier en Afrique de l'Est et des initiatives en matière de santé aviaire en Afrique de l'Ouest.

MYNA



ÉLEVAGE

Les pâturages mondiaux génèrent environ 47 000 milliards de dollars de valeur annuelle

Les pâturages couvrent plus de la moitié des terres émergées de la planète et génèrent chaque année entre 21 000 et 47 000 milliards de dollars de bénéfices, mais restent largement sous-financés, selon un nouveau rapport présenté lundi à la COP17 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), à Oulan-Bator.



Intitulé « Rangelands Rising: Investing in Sustainable Management and Restoration », le rapport destiné à la COP17 a été publié notamment par l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), la GIZ, l'Initiative Economics of Land Degradation, l'UNCCD et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le document qui fait état de bénéfices annuels estimés entre 21 000 et 47 milliards de dollars appelle les gouvernements et les investisseurs à mieux reconnaître la valeur économique, environnementale et sociale des pâturages. Ces espaces abritent un tiers des principales zones de biodiversité de la planète et peuvent générer jusqu'à 5 000 dollars (2 829 499 F CFA) de bénéfices par hectare et par an. Pourtant, leur contribution à l'économie, à la biodiversité, à l'eau et à la résilience climatique demeure largement invisible dans les mécanismes de

financement et de décision. Le rapport remet notamment en cause l'idée ancienne selon laquelle l'élevage pastoral itinérant serait une cause majeure de dégradation des terres. Les recherches montrent au contraire que de nombreux pâturages ont évolué avec le pâturage et que des systèmes pastoraux bien gérés ont contribué à maintenir certains des paysages les plus riches en biodiversité. En Afrique subsaharienne, le pastoralisme représente entre 5 et 10 % du produit intérieur brut (PIB) national dans certains pays et entre 15 et 40 % de la valeur ajoutée agricole. Les pâturages fournissent notamment de la viande et du lait sur des terres difficilement exploitables pour les cultures sans recours à des intrants lourds et coûteux.

Des investissements plus rentables que les interven-

tions d'urgence

Le rapport souligne que la restauration des pâturages peut générer entre 4 et 6 dollars de retour pour chaque dollar investi, et jusqu'à 36 dollars lorsque les bénéfices publics, notamment en matière d'approvisionnement en eau, sont pris en compte. Une étude menée en Jordanie illustre toutefois le décalage entre les coûts supportés par les éleveurs et les bénéfices générés pour la société. La restauration d'une pratique traditionnelle consistant à laisser les pâturages se reposer n'a rapporté que 0,80 dollar pour chaque dollar investi par les éleveurs, contre un retour de 18 dollars pour la société jordanienne, principalement grâce à la recharge des nappes souterraines. Les auteurs plaident ainsi pour une augmentation des investissements publics afin de rémunérer les services rendus par les

éleveurs et de créer les conditions nécessaires à l'arrivée de capitaux privés. Le rapport recommande également de privilégier les investissements préventifs face aux sécheresses plutôt que les réponses humanitaires tardives. Au Niger, les opérations d'aide liées à la sécheresse ont atteint environ 7 % du PIB national lors de la crise de 2021. À l'inverse, chaque dollar consacré à temps au soutien aux populations vulnérables pourrait permettre d'économiser environ trois dollars de dépenses humanitaires ultérieures. Les auteurs estiment par ailleurs que la restauration des pâturages légèrement à modérément dégradés offre les meilleurs rendements. Elle peut coûter aussi peu que 20 dollars par hectare, contre plus de 70 000 (39 612 980 F CFA) dollars pour les terres fortement dégradées.

Un potentiel climatique encore sous-exploité

La recherche relève également la faible prise en compte des pâturages dans les politiques climatiques nationales. Le terme « pâturages » apparaît dans les plans climatiques nationaux de seulement 24 pays au titre de l'Accord de Paris, contre 181 pays pour les forêts. Ces territoires constituent pourtant d'importants réservoirs de carbone et jouent un rôle majeur dans la protection contre les sécheresses. Selon les auteurs, leur in-

tégration dans les plans climatiques nationaux et l'orientation de financements climatiques vers leur gestion pourraient offrir une des opportunités les plus importantes et les plus rentables en matière d'atténuation, d'adaptation et de résilience face au changement climatique. Au-delà des financements, le document insiste sur l'importance de sécuriser les droits fonciers, de renforcer les institutions communautaires et de garantir une gouvernance inclusive. Les investissements dans la restauration risquent en effet de ne pas produire de résultats durables lorsque les droits d'usage sont contestés ou que les communautés pastorales sont exclues des décisions. Le lancement du rapport intervient durant l'Année internationale des pâturages et des pasteurs et dans le cadre de la COP17 de l'UNCCD, organisée en Mongolie, pays où le pastoralisme occupe une place importante.

Source : Apanews

UNION EUROPÉENNE

Suspension des importations de produits d'animaux brésiliens

L'Union européenne a adopté, jeudi 3 septembre 2026, une mesure de suspension des importations d'animaux brésiliens et de produits d'origine animale. Cette décision a été prise suite à l'introduction de nouvelles exigences de l'UE en matière de santé animale et de sécurité alimentaire, selon l'agence de presse turque Anadolu. Ces expéditions pourront cependant reprendre une fois que les autorités brésiliennes auront démontré leur conformité aux nouvelles règles, a déclaré la Commission européenne vendredi 4 septembre 2026. « Dès qu'ils auront démontré leur conformité, les exportations de ces produits brésiliens vers l'Union européenne pourront reprendre », a déclaré Olof Gill, porte-parole de



la Commission européenne, aux journalistes à Bruxelles. Ces mesures concernent des produits tels que le bœuf, la volaille, les

œufs, le miel et les boyaux animaux. La réglementation de l'UE exige que les importations de produits d'origine animale des-

tinés à la consommation humaine respectent les normes de l'Union en matière de santé animale et publique, notamment les exigences relatives aux résidus de médicaments vétérinaires. Gill a déclaré que les règles de l'UE en matière de résistance aux antimicrobiens s'appliquent de manière égale et sans discrimination aux producteurs européens et à ceux des pays tiers qui cherchent à accéder au marché unique de l'Union. Il a indiqué que l'UE avait dialogué avec ses partenaires commerciaux et leur avait apporté son soutien pour les aider à satisfaire aux nouvelles exigences.

Par MYNA

ÉLEVAGE
d'Afrique

SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
lot M 1001 logements

**GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION:**
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43
+225 01 01 04 50 00

**DIRECTEUR
DES RÉDACTIONS:**
OUATTARA Dit Vali
+225 07 07 20 44 47

RÉDACTEUR EN CHEF:
André SELFOUR
+225 07 77 00 77 16

SERVICE COMMERCIAL:
+225 01 52 83 72 72

MAQUETTISTE:
Consty HENNEKA
hennekaco@gmail.com

**RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE:**
N° 021 du 1er août 2024

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSION:
HOODA GRAPHICS



MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques

EN CETTE SAISON DES PLÜIES LA PPA N'EST PAS LOIN

La Peste Porcine Africaine (PPA)
est une **maladie virale** très contagieuse
et **mortelle** chez les porcs.

Elle n'affecte pas l'homme, mais peut détruire
entièrement un élevage et entraîner de
lourdes pertes économiques.



POURQUOI LA SAISON DES PLÜIES ACCROÎT LE RISQUE DE PPA ?

Les eaux de pluie
peuvent transporter le
virus ainsi que des
matières contaminées.

Les porcs sont
regroupés dans des
espaces réduits,
ce qui augmente
les contacts.

La boue souille
les bottes, véhicules
et matériels et peut
diffuser le virus.

L'humidité rend le
nettoyage et la
désinfection plus
difficiles si les mesures
de biosécurité ne sont
pas rigoureuses.

Les inondations et les
mouvements d'animaux
accroissent les contacts
entre élevages.

ADOPTER CES BONNES PRATIQUES POUR PROTÉGER VOS ÉLEVAGES

1. QUARANTAINE OBLIGATOIRE

Tout nouveau porc introduit dans un élevage
doit être isolé pendant une période de **21 à 30 jours**
avant d'être mélangé au reste du troupeau.



2. CONTRÔLEZ LES ENTRÉES

- Limitez l'accès de votre porcherie
aux seules personnes autorisées.
- Tenez un registre des visiteurs.



3. DÉSINFECTION RÉGULIÈRE

Désinfectez régulièrement les équipements,
les véhicules et tout matériel entrants
dans l'exploitation.



4. HYGIÈNE DES BÂTIMENTS

Nettoyez et désinfectez régulièrement
les bâtiments d'élevage.



5. ALIMENTATION SÉCURISÉE

- Ne consommez jamais la viande d'un animal
malade ou retrouvé mort de cause inconnue.
- Ne nourrissez pas les porcs avec des déchets
alimentaires contenant de la viande, des déchets
d'abattoirs ou de charcuterie, ni avec les eaux
de lavage de poisson.



6. NE JAMAIS ABATTRE NI CONSOMMER

tout animal malade ou
mort de cause inconnue.



SOYEZ ATTENTIF AUX SIGNES DE LA PPA

- Forte fièvre
- Perte d'appétit
- Rougeurs/bleuâtres sur la peau
- Difficulté à respirer
- Avortements
- Mortalité soudaine

**SIGNEZ IMMÉDIATEMENT
TOUTE SUSPICION À VOTRE
SERVICE VÉTÉRINAIRE**

Agir pour notre
Souveraineté Alimentaire

Numéro vert
800 200 38

LA PRÉVENTION AUJOURD'HUI, C'EST LA SURVIE DE NOS ÉLEVAGES DEMAIN.